



## VITICULTURE / OENOLOGIE

### BULLETIN D'INFORMATION N°15 du 13 juin 2024

**Enquête gel** : rappel, plus que quelques jours pour répondre au sondage.

**Mildiou** : des symptômes en augmentation sur feuilles, inflorescences et rameaux. Continuez à protéger cette phase sensible et à croissance rapide.

**Oïdium** : symptômes stables. Périodes de chute des capuchons et grossissement des baies cruciales pour la réussite de la protection.

**Flavescence dorée** : premier traitement insecticide à prévoir la semaine du 17 juin dans les zones concernées.

**Contributions fédérales et cantonales** : quelques précisions sur les mesures « fin de saison avec des produits bio ».

**CUIVRE** : rappel des doses maximales de Cuivre métal autorisées selon les modes de production et mesures parcellaires.

### Météo et phénologie

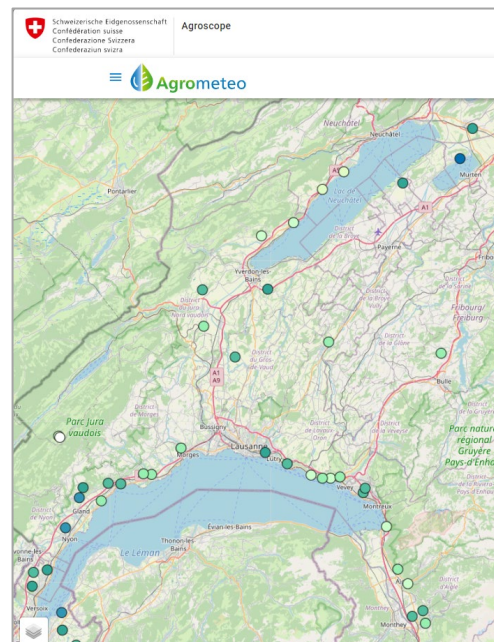
Les températures moyennes des derniers jours sont bien plus élevées que la période précédente. Avec des sols saturés en eau, cela favorise la croissance et le développement de la vigne (et de l'herbe). Le stade phénologique moyen est la floraison mais certaines parcelles ne l'ont pas encore entamée alors que d'autres sont déjà bien avancées dans la nouaison.

H	I	J
<b>Boutons floraux séparés</b>	<b>Floraison</b>	<b>Nouaison</b>
Les boutons floraux sont nettement séparés et la forme typique de la grappe apparaît.	Les capuchons se détachent à la base et tombent. Les étamines et le pistil sont visibles.	Les ovaires commencent à grossir après la fécondation.

*Précipitations et températures moyennes du 4 au 12 juin 2024. Réseau de stations Agrometeo.*

Région (nb de stations)	Pluies (mm)	Temp. moy. (°C)
<b>La Côte (8)</b>	18 à 59	17.4
<b>Lavaux (6)</b>	38 à 51	17.8
<b>Chablais (5)</b>	25 à 42	17.5
<b>Orbe-Bonvillars (4)</b>	8 à 16	16.9
<b>Vully (1)</b>	78	17.5

Les précipitations de la fin du week-end passé ont été abondantes et intenses par endroit. De la grêle est également tombée vers Genève sans dégât majeur pour notre canton.



*Figure 1: données météo des précipitations du dimanche 9 juin. Données Agrometeo. Les points plus foncés correspondent à près de 50 mm, les plus clairs à 2 mm environ.*

Des averses sont à nouveau prévues pour vendredi et surtout samedi matin. Le début de semaine prochaine devrait être ensoleillé et chaud puis un retour des précipitations est à prévoir mercredi.

Des signalements de symptômes de chlorose et autres carences nous sont parvenus ces derniers jours. Ceux-ci sont généralement causés par les conditions météo et par les sols gorgés d'eau qui peuvent rester frais. L'activité métabolique d'absorption est alors ralentie par rapport à la demande.

## Rappel : Enquête GEL 2024

Une vingtaine de personnes ont répondu à l'enquête GEL dont nous vous avons parlé dans le dernier bulletin. Vous avez encore jusqu'à ce dimanche pour y répondre.

Le formulaire est disponible en [cliquant ici](#), ou sur la page d'accueil de vitiplus.ch, rubrique Actualités.

## Mildiou

### Situation et observations :

→ De nombreuses infections sont encore en cours d'incubation, il serait donc incorrect d'effectuer un bilan de la protection à ce stade.

→ Les symptômes se généralisent dans le canton. Des inflorescences en crosse et/ou sporulantes sont observées, ainsi que des symptômes sur rameau. Il n'est pas rare de trouver également plusieurs taches sur une même feuille.



Figure 2: sporulation sur rameau infecté. La partie haute se desséchera dans le cours de la saison. 12/06/24, Proconseil

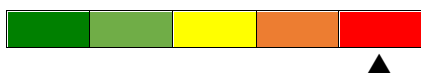
→ Des symptômes sur inflorescences devraient continuer d'apparaître ces prochains jours, issus des contaminations en séries de fin mai.

→ La croissance actuelle est rapide et les températures de la semaine prochaine y sont encore favorables.

→ La protection sous forme de produits de contact peut être rapidement lessivée.

→ La vigne est à un stade phénologique très sensible.

### Risque moyen estimé :



### Stratégie :

La stratégie est identique aux conseils du bulletin précédent : il est recommandé de garantir une protection

sans faille et d'anticiper le renouvellement dès qu'une fenêtre météo favorable se présente.

Les mesures prophylactiques telles qu'un ébourgeonnage soigné, le maintien d'une haie foliaire régulière et un rebiologie précoce sont à mettre en place en fonction du stade phénologique.

Dans le cas des vignes gelées, de très nombreux pampres ont poussé depuis le vieux bois et de nombreux entre-cœurs se sont développés ce qui entraîne une allure buissonnante avec une pousse « anarchique ». Privilégiez les produits systémiques ou pénétrants, car il est très difficile de protéger le feuillage de façon homogène.

Pour les produits pénétrants et systémiques, il est important d'alterner les matières actives et de respecter le nombre maximum d'applications annuelles précisé dans l'index phyto.



Figure 3: Symptôme de tache d'huile sur une jeune feuille. 10/06/24, Proconseil

### Viticulture biologique

Là également, les précipitations se succédant à intervalles réguliers, la fréquence des interventions doit hélas suivre le rythme dicté par la météo. Continuez à anticiper les pluies annoncées, afin de limiter les nouvelles infections.

Pour cette intervention, prévoir l'application de 300 g de cuivre métal/ha. Dans le cas où de nombreux symptômes sont présents augmentez cette dose pour assurer la protection de la récolte dans cette période délicate. A ce stade chaque inflorescence touchée est perdue.

Des infections sont encore en cours d'incubation et il est impossible de tirer un bilan dans une situation qui voit les pluies se succéder.

## Oïdium

### Situation et observations :

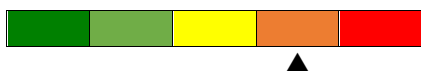
→ Peu d'évolution depuis notre dernier bulletin : des symptômes sont ponctuellement observés sur cépages et zones sensibles.

→ La sensibilité des inflorescences est à son maximum.

→ La couverture nuageuse, les précipitations régulières qui entretiennent une certaine humidité ambiante, parfois les couverts qui peuvent atteindre la zone des grappes ou du retard dans les travaux de rebloage sont des facteurs favorables à cette maladie.

→ Il est crucial de détecter les symptômes le plus rapidement possible afin que les interventions curatives soient les plus efficaces possibles. Observez attentivement les faces inférieures des feuilles et les inflorescences.

### Risque moyen estimé :



### Stratégie :

Elle est identique au bulletin précédent : la cadence des traitements est généralement fixée par le risque mildiou, en raison des précipitations successives.

Pour une lutte efficace contre l'oïdium, l'alternance des rangs, voire au moins une intervention face par face durant la période cruciale qui suit la floraison, est un facteur essentiel.

En secteur sous protection aérienne, passez au sol en insistant sur la zone des grappes.

En cas de symptômes observés, réalisez dès maintenant un traitement intercalaire, spécifique avec un mélange « hydrogénocarbonate de potassium » + soufre (à raison de 3 kg/ha pour chaque produit).

Si vous souhaitez réaliser un poudrage, choisissez une fenêtre météo ensoleillée car les UV sont un des facteurs clef d'efficacité de cette intervention.

### Viticulture biologique

Rappel : tout comme en lutte intégrée, la réussite de la protection en viticulture biologique repose sur le couplage de différents facteurs : réglages du pulvérisateur, gestion du feuillage et doses appliquées.

- Pensez à réaliser au minimum **un traitement face par face** dans la période « floraison – post floraison ».

- Réalisez les travaux **de défeuillage** le plus rapidement possible.

- Appliquez des **doses de soufre proches des maximums homologués** durant la période de forte sensibilité.

## Flavescence dorée (rappel)

Le premier traitement insecticide contre la cicadelle *Scaphoideus titanus*, dans les zones concernées, est à planifier la semaine du 17 au 21 juin. Le second traitement sera à appliquer 10 à 12 jours plus tard.

Périmètres	Nombre de traitements
Blonay ; Puidoux/Rivaz ; Chardonne/Saint Saphorin	0
Villeneuve	1
Roche ; Cully ; Aigle ; Aigle/ Ollon ; Lonay	2

Le Pyrèthre agit par contact, il est donc essentiel d'optimiser les chances d'atteindre les larves de cicadelles qui se situent pour le moment à proximité du vieux bois. Pour cela, épampez correctement vos parcelles, fauchez tous les interlignes et surtout passez tous les rangs.

## Agenda

### Programme des séances d'été VITI<sup>plus</sup>

- 23 juillet 14h, CHANGINS : visite parcelle de **porte-greffes résistants au sec** et autres essais, par Agroscope et CHANGINS.
- 6 août, 14h, Yvorne : visite des initiatives et essais mis en place dans le cadre du projet **Yvorne Grandeur Nature**, par CHANGINS.
- 8 août, 10h, Rivaz : visite parcelle d'essai apport d'**azote organique**, par Agroscope et le vigneron.


Plus d'informations sur le site [vitiplus.ch](http://vitiplus.ch), rubrique Actualités.

### Voyage d'étude VITI<sup>plus</sup>

28 et 29 août, sortie dans les vignobles septentrionaux de la Vallée du Rhône, autour de l'AOC Hermitage. Plusieurs visites de domaines prévues. Des informations complémentaires et bulletin d'inscription vous parviendront par courrier.

## Contributions « fin de saison en bio »

Si vous avez souscrit à une mesure « fin de saison en bio », fédérale ou cantonale, voici quelques précisions.

	<b>FÉDÉRALE</b>	<b>CANTONALE</b>
<b>Titre</b>	Ordonnance Paiements Directs, Art.70 : <i>Contribution pour le non-recours aux insecticides, aux acaricides et aux fongicides dans les cultures pérennes après la floraison.</i>	Mesure 12 du Plan Phyto VD : <i>Substitution des fongicides, insecticides et acaricides de synthèse en fin de cycle de production des vignes par les produits figurant sur la liste d'intrants de l'Obio.</i>
<b>Cuivre</b>	Restriction de Cuivre métal à 1.5 kg/ha maximum.	Pas de restriction particulière sur l'utilisation du Cuivre.
<b>Engagement</b>	Sur 4 ans	Annuel
<b>Période de transition du programme « classique » au programme « bio »</b>	 <p style="text-align: right;"><a href="#">Poster stade-pheno Vigne F Ecran.pdf (agrometeo.ch)</a></p> <p>Dès BBCH 73 : Les fruits (baies) ont la grosseur de plombs de chasse, les grappes commencent à s'incliner vers le bas</p>	
<b>Conditions de retrait</b>	<p>Possibilité d'annoncer un retrait au service des paiements directs (avant contrôle) : une seule fois sans conséquences sur la période des 4 ans.</p> <p>Si non-conformité détectée lors du contrôle, pénalité sur les paiements directs.</p> <p>Si abandon total de la mesure : obligation de rembourser les paiements reçus sur les millésimes précédents.</p>	<p>Possibilité d'annoncer un retrait au service des paiements directs (avant contrôle) <a href="mailto:info.paiementsdirects@vd.ch">info.paiementsdirects@vd.ch</a></p> <p>Pas de contribution pour l'année en cours, aucune pénalité.</p>

**CUIVRE : rappel des doses maximales de Cuivre métal autorisées selon les modes de production et les mesures parcellaires.**

	Détails	Moyenne annuelle	Quantité max. annuelle
PER	Cas général		4 kg/ha/an
	Si Cuivre utilisé avant fleur		3 kg/ha/an
Certificat VITISWISS	Cas général		3 kg/ha/an
	Parcelle sans intrant de synthèse	Idem Ordonn. Bio	Idem Ordonn. Bio
Contributions fédérales au Système de Production (CSP)	Mesure parcellaire : « <i>tous intrants bio</i> »		4 kg/ha/an
	Mesure parcellaire : « <i>fin de saison protection bio</i> »		1.5 kg/ha/an
Plan phyto vaudois	Mesure parcellaire : « <i>fin de saison protection bio</i> »		Idem PER
Bio (ordonnance bio fédérale)		4 kg/ha/an (max. 20 kg/ha sur 5 ans)	6 kg/ha/an
BioSuisse (« Bourgeon »)		3 kg/ha/an (max. 15 kg/ha sur 5 ans)	4 kg/ha/an*
Demeter		3 kg/ha/an (max. 15 kg/ha sur 5 ans)	4 kg/ha/an

\* Exception possible, par parcelle, jusqu'à 6kg/ha/an, avec annonce obligatoire à l'organisme de contrôle. Obligation de respecter la moyenne pluriannuelle.

Dans le cadre du programme ECOPHYTO français, l'IFV et autres partenaires proposent un site web, le [Centre de Ressources Cuivre](#) pour centraliser tous les retours d'expériences concernant la réduction du Cuivre en viticulture. Des fiches par substances sont disponibles. Les décoctions de [bourdaine](#) pourraient apporter un complément d'efficacité selon les résultats des essais synthétisés dans la fiche correspondante.

**Auteurs :**

**Florian Favre, Axel Jaquerod, Estelle Pouvreau et David Rojard**  
**Philippe Meyer, œnologue cantonal**

Questions en lien avec la viticulture : [viticulture@prometerre.ch](mailto:viticulture@prometerre.ch)

Questions en lien avec l'œnologie : [philippe.meyer@vd.ch](mailto:philippe.meyer@vd.ch)

**Remarque :** L'utilisation de produits ou de procédés mentionnés dans ce bulletin n'engage d'aucune manière la responsabilité des auteurs. Pour tous les produits utilisés, respectez scrupuleusement les indications du fabricant qui figurent sur l'étiquette.